

SPECIFICITES IMPORTANTES

Moteur

Outre le montage des éléments du kit compétition, il est précisé :

- ❶ - Que le filtre à air et l'élément filtrant doit être conservé
- ❷ - La résistance du faisceau d'injection se trouvant derrière le tablier de chauffage dans le compartiment moteur doit être **IMPERATIVEMENT** supprimé (*pour cela réunir les deux cosses avec un raccord électrique isolant*)
- ❸ - Il est à noter qu'aucune opération n'est tolérée sur le moteur autre que le montage des pièces du kit qui ne doivent subir aucune modification . Ainsi, toute opération d'allégement des pièces tournantes, d'agrandissement et/ou de polissage des conduits d'admission et d'échappement sont rigoureusement interdites .

Les côtes de réparation de l'ensemble pistons-futs admises sont + 0,1 mm, soit un alésage de futs de 0,15 et un diamètre de 91,85 .

Le surfaçage du plan de joint de la culasse ne doit pas dépasser la côte réparation du constructeur ou dans le cas contraire le volume de la chambre doit être identique à l'origine .

Il est autorisé la rectification du vilebrequin dans les limites suivantes :

- Tourillons + 0,2
- Manetons + 0,1

et le montage des coussinets appropriés

❹ - REFROIDISSEMENT

Une tôle améliorant le refroidissement de l'échangeur pourra être placée entre le support échangeur et le spoiler .

Il est obligatoire de supprimer :

- le boîtier d'air additionnel
- l'injecteur de départ à froid aux faisceaux électriques et d'essence
- le thermo contact temporisé
- le mano contact de surpression et le remplacer par celui fourni dans le kit
- le faisceau de diagnostic
- le support de console de turbo
- le bocal de lave-glace et le remplacer par un récipient récupérateur d'huile de 2 litres de capacité

5 - ALIMENTATION ELECTRIQUE ET CARBURANT

Le faisceau électrique est libre, sans adjonction d'autres éléments que ceux prévus sur le faisceau de série .

Les éléments allumage injection peuvent être fixés dans l'habitacle .

Les canalisations de freinage et d'alimentation en essence peuvent , sous réserves d'être isolées dans une gaine, passées à l'intérieur de l'habitacle .

Doivent être conservés en état de fonctionnement :

- feux de positions avant et arrière
- clignotants avant et arrière
- les feux « stop »

6 - FREINAGE

Le limiteur de freinage d'origine peut être supprimé et remplacé par le système intervac équipant les modèles non pourvus de limiteur .

7 - ELEMENTS DE LIAISON AU SOL

Suspension

Montage des ressorts du kit ainsi que des amortisseurs arrière et des cartouches avant . Seuls ces éléments seront autorisés, sans aucune modification .

Butée d'attaque arrière

Elles doivent rester d'origine .

Suspension arrière

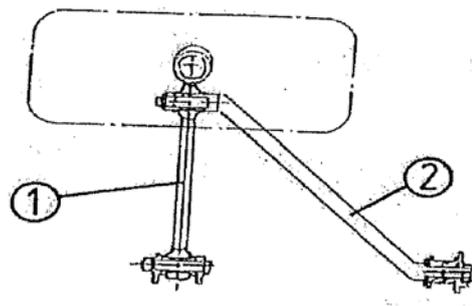
Les tampons supérieurs de traverse arrière, Réf 5164 peuvent être supprimés. Les cales caoutchouc sous les ressorts arrière peuvent être supprimées .

Trains avant et arrière

Les valeurs de carrossage du train avant et du train arrière ne devront, en aucun cas, être supérieures respectivement à :

- Train avant : - 3° par roue
- Train arrière : - 3° par roue

Les fixations des bras (1) de suspension avant et des tirants de chasse (2) peuvent être montées rigides suivant schéma



De série, les carrossages avant et arrière sont donnés directement par usinage .

Afin d'augmenter le carrossage avant, il est seulement permis de modifier les articulations entre le triangle inférieur et les traverses, **sans modification de ces éléments** et par modification ou remplacement de la platine supérieure du kit .

Afin de régler le carrossage et le pincement sur le train arrière, il est permis d'ajouter des entretoises entre la portée de fusée sur le bras de suspension et la fusée elle-même, ces entretoises ne pourront être disposées qu'au maximum sur 180° autour de l'axe .

Châssis/Carrosserie

Peuvent être supprimés :

- la roue de secours
- les bandes de protection de caisse
- la serrure de malle arrière
- la serrure de trappe à essence
- tous les insonorisants, tapis de sol, et capitonnages
- les garnitures de portes sous réserve d'être remplacées
- les systèmes de verrouillage et fermetures de capot avant et malle arrière remplacés par des attaches-capot
- les sièges avant et banquettes arrière
- le système de chauffage/ventilation
- le naiman

Doivent être conservés :

- la planche de bord avec ses instruments
- toutes les commandes d'éclairage, clignotants, essuie-glace

Le poids du véhicule en état de marche sans pilote à bord ne devra **en aucun cas être inférieur** à 1050 Kgs . ce poids ne pouvant être atteint par l'adjonction de lests .

Il est conseillé de soigner la décoration et la peinture des autos ; sur ce point, l'organisateur se réserve le droit de ne pas accepter un véhicule dont l'aspect extérieur ne serait pas en adéquation avec l'image de marque de qualité que souhaite donner l'organisation de ce trophée (*peinture passée, trous de rouille, bosses*)

Date et signature du concurrent -

(précédée de la mention « *lu et approuvé* » et paraphe de chaque page)

Le :

A :